
JEAN-JACQUES ROUSSEAU

AU CHATEAU DE TRIE ¹

Le 4 juin 1891, la Société historique de Compiègne entreprenait une excursion dans une partie des départements de l'Oise et de l'Eure. Elle put ainsi visiter successivement Beauvais et sa magnifique cathédrale, Saint-Germer et sa ravissante chapelle, la curieuse église à deux styles et le donjon féodal de Gisors, Trie-Château et son dolmen, le plus remarquable des monuments mégalithiques du Nord de la France, et enfin Chaumont-en-Vexin, c'est-à-dire une série de localités qui présentent un intérêt exceptionnel au point de vue archéologique.

Après avoir admiré l'élégant portail de l'église de Trie, véritable bijou de l'époque romane, les excursionnistes visitèrent le château qui y touche et dont le propriétaire d'alors, M. Desaney, aujourd'hui décédé, leur fit les honneurs avec une parfaite courtoisie.

La ville de Trie, avant 1260, époque de la réunion de la Normandie à la France, était une place forte d'une certaine importance. On y remarquait un château, d'où lui vient son surnom, construit en 1100 du temps de Philippe I^{er}. Il se composait d'une double enceinte : la première traversée par le grand chemin de Normandie était bordée au sud-ouest

1. Lecture faite à la séance du 15 mars 1901.

par la Troëne, où il subsiste encore des restes de murs épais ; deux portes la fermaient, l'une vers Gisors qui existe toujours et l'autre du côté opposé ; elle a été détruite en 1825.

La deuxième enceinte, avec tours et machicoulis, renfermait le donjon élevé sur un remblai.

Après que la Normandie fut devenue province française, la plupart des ouvrages de défense furent abattus. Ce qui resta fut nommé le *Vieux Château* lorsque, plus tard, on en bâtit un autre¹.

Les seigneurs de Trie descendaient de la maison de Chaumont-en-Vexin et remontaient au XII^e siècle. Parmi eux nous signalerons Jean II qui se distingua, comme son fils Bernard, à la bataille de Bouvines, en 1214.

Jean II de Trie fut un des célèbres trouvères de son temps, ce qui ne l'empêcha pas d'être un vaillant combattant. La Bibliothèque nationale possède de lui deux chansons manuscrites.

D'après M. Alfred Fitau, les modifications apportées à la forteresse au XIII^e siècle, notamment la porte de Gisors, doivent avoir été faites par ses ordres².

Il eut pour successeurs Jean III, Jean IV, Charles de Trie, qui fut fait prisonnier, en 1356, à la bataille de Poitiers, et avec lequel s'éteignit la branche directe de la famille.

La terre de Trie appartient alors à Blanche, sa fille, qui épousa Charles de la Rivière ; puis elle passa successivement dans les maisons de La Roche-Guyon, d'Estouteville, de Bourbon Saint-Pol, de Longueville, de Conti, et enfin échut à Monsieur, frère de Louis XVI, qui régna sous le nom de Louis XVIII.

C'est Adrienne d'Estouteville, femme de François de Bourbon, qui fit « abattre les principaux ouvrages de la

1. *Nouveau Précis statistique sur le Canton de Chaumont*, par M. Frion. Beauvais, 1859, p. 189.

2. *Notice historique sur Trie-Château*. Méru, 1891, p. 40.

place. Elle mourut en 1560 et fut inhumée dans l'église de Trie »¹.

La duchesse de Longueville et ses filles reçurent deux fois Henri IV à Trie, en 1592 et 1596.

Plus tard, en 1620, Henri II, duc de Longueville, fit élever le nouveau château dans lequel le grand Condé vint, à l'époque de la Fronde, rendre visite à sa sœur Anne-Geneviève qui avait épousé ce même duc de Longueville et qui exerça sur Turenne une si grande influence.

Toutefois, au dire de M. Frion, ce nouveau château, dont Jacques Gomboust a fait un dessin en 1653, serait dû à l'un des princes de Conti².

Quoi qu'il en soit, c'est dans cette demeure seigneuriale, mais quelque peu déchuée de sa splendeur, que Louis-François de Bourbon³, autre prince de Conti, offrit, en 1767, l'hospitalité à Jean-Jacques Rousseau.

Dans quelles circonstances l'auteur de la *Nouvelle Héloïse* vint-il s'y installer ?

Combien de temps y est-il resté ?

Quelle existence y a-t-il menée ?

Comment, enfin, en est-il parti ?

Ce sont là autant de points qu'il est intéressant de connaître et que je vais tenter de rechercher.

Mais pour mieux comprendre les détails qui se rattachent au séjour de Jean-Jacques à Trie, il est nécessaire de se rappeler sa manière d'être.

Le célèbre philosophe faisait, il faut en convenir, un singulier personnage.

A une intelligence supérieure, mais souvent en contradiction avec elle-même, il joignait un caractère bizarre, susceptible, orgueilleux et pétri d'amour-propre. Il ne se

1. Fitau. *Loc. cit.*, p. 11.

2. *Loc. cit.*, p. 190.

3. Louis-François de Bourbon, prince de la Roche-sur-Yon, et après la mort de son père, prince de Conti, né le 13 août 1717, mort le 2 juillet 1776.

fixait, pour ainsi dire, sur quoi que ce fût et n'avait d'autre aspiration, tout en gémissant sans cesse, que de vivre, comme il l'a déclaré lui-même, sans gêne et dans un loisir perpétuel. Il était foncièrement paresseux ; c'est encore lui qui, dans une lettre adressée le 4 janvier 1762 au président Malesherbes, en fait l'aveu : « L'esprit de liberté, dit-il, me vient moins d'orgueil que de paresse ; mais cette paresse est incroyable ; tout l'effarouche, les moindres détails de la vie civile lui sont insupportables ; un mot à dire, une lettre à écrire, une visite à faire, dès qu'il le faut, sont pour moi des supplices. Voilà pourquoi, quoique le commerce ordinaire des hommes me soit odieux, l'intime amitié m'est si chère parce qu'il n'y a plus de devoir pour elle ; on suit son cœur et tout est fait. . . La vie active n'a rien qui me tente ; je consentirais cent fois plutôt à ne jamais rien faire qu'à faire quelque chose malgré moi ».

Trois ans plus tard, dans ses *Confessions*, il ajoute : « L'oisiveté que j'aime n'est pas celle d'un fainéant qui reste les bras croisés dans une inaction totale et ne pense pas plus qu'il n'agit. C'est à la fois celle d'un enfant qui est sans cesse en mouvement pour ne rien faire et celle d'un radoteur dont la tête bat la campagne sitôt que les bras sont en repos. J'aime à m'occuper à faire des riens, à commencer cent choses et n'en achever aucune, à aller et venir, comme la tête me chante, à changer de projet à chaque instant, à suivre une mouche dans toutes ses allures, à vouloir déraciner un rocher pour voir ce qui est dessous, à entreprendre avec ardeur un travail de dix ans et à l'abandonner sans regrets au bout de dix minutes, à muser enfin toute la journée sans ordre et sans suite et à ne suivre en toute chose que le caprice du moment »¹.

Dans cet état d'esprit, il n'est pas étonnant qu'il ait été dominé par une sorte d'hypocondrie et d'orgueil misanthropique, suivant l'expression de Sainte-Beuve², et que dans

1. *Les Confessions*, partie II^e, livre XII.

2. *Causeries du Lundi*, III, p. 97.



THERÈSE, FEMME DE J.-J. ROUSSEAU

sa vieillesse il ait été en proie à la manie de la persécution, ce qui lui a valu de la part de lord Byron l'épithète « *d'illustre fou* »¹.

Mais, chose surprenante, plus il fuyait, en apparence, le monde, plus ce dernier semblait le rechercher, de telle sorte que, s'il avait consenti à tirer un profit sérieux des relations qui s'offraient à lui, il aurait tenu un des premiers rangs dans la brillante société du XVIII^e siècle.

Au lieu de cela, on connaît les agitations de sa jeunesse, ses éternelles contradictions avec lui-même, ses constantes pérégrinations, son étrange liaison avec madame de Warens, sa rencontre à Paris dans un modeste hôtel garni de la rue des Cordiers, avec Thérèse Le Vasseur, ouvrière en linge qui n'en était pas à ses premières armes, dont il fit sa concubine pendant près de trente ans et qu'il finit, en dernier lieu, par épouser, bien qu'il lui eut déclaré au début qu'il ne se marierait jamais avec elle, et alors qu'elle lui avait donné cinq enfants qu'il se vanta d'avoir mis *gaillardement* aux *Enfants trouvés*, sous prétexte qu'ils seraient mieux élevés que chez lui et sans prendre même le soin de retenir la date de leur naissance.

Et, au cours de cette existence précaire, aventureuse et frisant le plus souvent la misère, on le voit composant ses remarquables ouvrages, donnant des leçons, allant même jusqu'à copier de la musique pour vivre et, par dessus tout, fixant constamment sur lui l'attention des gens les plus haut placés.

C'est ainsi qu'en 1752 il eut l'occasion de rencontrer madame d'Epinay qui a laissé, elle aussi, de curieux *Mémoires*. Il se lia d'amitié avec elle, à ce point qu'elle l'appelait *son ours*. Ce à quoi Jean-Jacques répondait : « Je bénis le ciel de m'avoir fait ours, ermite et têtù, plutôt que philosophe ».

C'est à elle qu'il écrivait : « Je vous jure que je vous ferois volontiers mettre à la Bastille, si j'étois sûr d'y

1. Lettre du 7 octobre 1808.

pouvoir passer six mois avec vous, tête à tête ; je suis persuadé que nous en sortirions tous deux plus vertueux et plus heureux ». Conclusion plus que douteuse.

En effet, le susdit ours, pour qui le commerce ordinaire des hommes semblait odieux, s'apprivoisait aisément quand il s'agissait d'une femme. Le sentiment qu'il éprouva pour madame d'Houdetot, dont il devint éperdument amoureux sans pouvoir être jamais payé de retour, le prouve entièrement.

Quoi qu'il en soit, lorsqu'il manifesta l'intention de partir pour Genève, sa patrie, madame d'Epinay parvint à l'en dissuader et à le décider à occuper un petit pavillon connu sous le nom de l'*Ermitage*, situé à Montmorency à proximité de la *Chevette*, propriété qu'elle habitait elle-même.

Tout alla bien au début : « Vous serez, Madame, écrivait-il en mai 1756, bien aise d'apprendre que mon séjour me charme de plus en plus : Vous ou moi, nous changerons beaucoup ou je n'en sortirai jamais ».

Or, quelques mois plus tard, il quittait l'Ermitage, tout à fait brouillé avec madame d'Epinay ; ils se rejetaient, l'un à l'autre, les causes de cette rupture.

Rousseau se réfugia alors dans une modeste maison qui appartenait au procureur fiscal du prince de Condé et qui dépendait du jardin de *Montlouis*, sis également à Montmorency.

C'est là qu'il reçut entre autres personnes, le célèbre peintre de Latour qui lui apporta le portrait au pastel que la *Société historique* a admiré au Musée de Saint-Quentin lors de son excursion dans cette ville.

C'est là aussi qu'à deux reprises différentes, il eut la visite du prince de Conti, venu tout exprès pour le voir.

A ce sujet Jean-Jacques Rousseau raconte un fait qui mérite d'être rapporté d'autant mieux qu'il se rattache au personnage dont nous aurons à parler plus tard à propos de Trie.

« Comme mon appartement de Montlouis étoit très petit, écrit-il le 17 juin 1760, et que la situation du donjon voisin

étoit charmante, j'y conduisis le prince, qui, pour comble de grâces, voulut que j'eusse l'honneur de faire sa partie aux échecs. Je savois qu'il gagnoit le chevalier de Lorenzy, qui étoit plus fort que moi. Cependant, malgré les signes et les grimaces du chevalier et des assistants, que je ne fis pas semblant de voir, je gagnai les deux parties que nous jouâmes. En finissant, je lui dis d'un ton respectueux, mais grave : « Monseigneur, j'honore trop votre Altesse sérénissime pour ne pas la gagner toujours aux échecs ». Ce grand prince, plein d'esprit et de lumières, et si digne de n'être pas adulé, sentit en effet, du moins je le pense, qu'il n'y avoit là que moi qui le traitasse en homme, et j'ai tout lieu de croire qu'il m'en a vraiment su bon gré ».

Cette réflexion peint bien le caractère de Rousseau.

« Peu de jours après, ajoute-t-il, il me fit envoyer un panier de gibier que je reçus comme je devois. A quelque temps de là, il m'en fit envoyer un autre ; et l'un de ses officiers écrivit, par ses ordres, que c'étoit de la chasse de son Altesse, et du gibier tiré de sa propre main. Je le reçus encore, mais j'écrivis à madame de Boufflers que je n'en recevrois plus ».

Il se trouvait humilié par de pareils procédés.

C'est aussi vraisemblablement dans une de ces visites que le prince de Conti offrit à Jean-Jacques Rousseau de mettre le château de Trie à sa disposition, mais au même moment, le maréchal de Luxembourg et sa femme qui étoient entrés en relations avec lui et qui l'avaient vu si mal logé dans une maison qui tombait en ruines, lui proposèrent le *Petit château de Montmorency* qui leur appartenait, ce qu'il accepta.

La Maréchale raffolait des écrits de Jean-Jacques, notamment de la *Nouvelle Héloïse*. Aussi quand elle apprit qu'il voulait faire imprimer son *Emile* en Hollande, elle fit tout pour l'en dissuader, et, d'accord avec le président Malesherbes qui étoit chargé de la direction de la librairie, elle obtint que cette impression eut lieu à Paris.

Mal en prit à l'auteur, car à peine le livre fut-il publié, que le parlement lança contre Rousseau un décret de prise de corps dont il fut averti par une lettre du prince de Conti dans laquelle il lui conseillait de fuir au plus vite, sous peine de coucher *tout seul*, à la Bastille.

Alors commença pour le malheureux Jean-Jacques l'existence la plus vagabonde qu'on puisse imaginer. Bien accueilli partout au début, puis expulsé ou se croyant persécuté, on le voit gagner la Suisse avec Thérèse Le Vasseur, se fixer successivement à Yverdun, à Motiers-Travers, où il s'affuble de son costume arménien, ce qui amène la population contre lui, et où il prétend que le pasteur s'est fait capitaine de *coupe-jarrets*, puis à Genève où il apprend que son livre d'*Emile* a été brûlé en place publique et enfin à Neuchâtel où il ne peut rester davantage et où il prend la détermination de passer en Angleterre, sur l'invitation que lui a faite le célèbre historien David Hume.

Pour s'y rendre il traverse Strasbourg et Paris ; là, le prince de Conti, alors grand prieur du Temple, lui avait ménagé pendant quelques jours un asile à l'hôtel de Saint-Simon dans l'enclos du Temple, ce qui lui fait écrire le 24 décembre 1765 : « J'ai l'honneur d'être l'hôte de M. le prince de Conti. Il a voulu que je fusse logé et servi avec une magnificence qu'il sait bien n'être pas selon mon goût, mais je comprends que, dans la circonstance, il a voulu donner en cela un témoignage public de l'estime dont il m'honore. Il désirait beaucoup me retenir tout à fait et m'établir dans un *de ses châteaux* à douze lieues d'ici ».

C'était le château de Trie.

Néanmoins, le 2 janvier suivant, il partit pour l'Angleterre où il accepta à Wootton, dans le comté de Derby, l'hospitalité que lui offrait un riche propriétaire nommé Davenport, dans une maison qu'il possédait.

Comme toujours, tout, au début, fut merveilleux. « Je suis arrivé au lieu de ma destination, écrivait-il à Hume le 22 mars 1766, mais vous ne pouvez voir tous les charmes

que j'y trouve ». Cependant, bientôt le tableau s'assombrit ; la manie de la persécution a repris tout son empire et l'année suivante, l'infortuné philosophe se jugeant victime d'un véritable complot et cédant aux récriminations de Thérèse Le Vasseur qui n'avait d'autre but que de le faire partir, adresse à M. Davenport, le 30 avril 1767, une lettre dans laquelle il lui dit : « Un maître de maison, Monsieur, est obligé de savoir ce qui se passe dans la sienne, surtout à l'égard des étrangers qu'il y reçoit. Si vous ignorez ce qui se passe dans la vôtre à mon égard, depuis Noël, vous avez tort ; si vous le saviez et que vous le souffriez, vous avez plus grand tort ; mais le tort le moins excusable est d'avoir oublié votre promesse et d'être allé vous établir à Davenport, sans vous embarrasser si l'homme, qui vous attendoit ici sur votre parole, y étoit à son aise ou non. En voilà plus qu'il ne faut pour me faire prendre mon parti. Demain, Monsieur, je quitte votre maison ».

En même temps, il s'adresse au général Conway et se plaint à lui des manœuvres dont il a été victime et qui lui rendent le séjour de l'Angleterre insupportable, mais, ajoute-t-il, « on ne veut pas que j'en sorte, je le sens ; j'en ai mille preuves et cet arrangement est très naturel ; on ne doit pas me laisser aller publier au dehors les outrages que j'ai reçus dans l'île ni la captivité dans laquelle j'ai vécu ; on ne veut pas non plus que mes mémoires passent dans le continent et aillent instruire une autre génération des maux que me fait souffrir celle-ci ».

M. Davenport eut le bon esprit de ne pas se fâcher. Il se contenta d'avertir David Hume, qui, lui-même, écrivit à l'autorité anglaise : « Je ne sais si vous avez entendu parler des derniers événements arrivés à ce pauvre malheureux Rousseau, qui est devenu tout à fait extravagant et qui mérite la plus grande compassion.... Ce pauvre homme est absolument fou et ne peut pas être, par conséquent, dans le cas d'être poursuivi par les lois, ni l'objet d'une peine civile... »

Et s'expliquant sur le compte de Thérèse, la lettre se

termine ainsi : « Rousseau est accoutumé à cette femme et elle sait mieux que qui que ce soit entrer dans ses humeurs. On soupçonne qu'elle a entretenu toutes ses chimères afin de le chasser d'un pays où, n'ayant personne avec qui elle pût parler, elle s'ennuyait à la mort ».

Après avoir quitté ainsi Wootton, Jean-Jacques Rousseau se dirigea vers Douvres et s'embarqua pour Calais. Arrivé dans cette ville, la proposition que lui avait faite le prince de Conti, relativement au château de Trie, lui revint à l'esprit et, le 22 mai 1767, il écrivit au marquis de Mirabeau, père du grand orateur : « J'arrive ici, Monsieur, après bien des aventures bizarres (il en convient lui-même), qui feraient un détail plus long qu'amusant, je voudrais de tout mon cœur aller finir mes jours au château de Trie, mais pour entretenir un pareil établissement, il faudrait plus de certitude de sa durée que vous ne pouvez la donner. Je ne vois pour moi qu'un repos stable ; c'est dans l'*Etat de Venise* et, malgré l'immensité du trajet, je suis déterminé à le tenter ».

Quelques jours avant, il écrivait au même, le 8 avril 1767, de Wootton :

« Je ne verrai jamais le château de Trie et ce qui m'afflige encore davantage, selon toute apparence, je ne serai jamais à portée d'en voir le seigneur ; mais je l'honorerai et chérirai toute ma vie ; je me souviendrai toujours que c'est au plus fort de mes misères, que son noble cœur m'a fait des avances d'amitié, et la mienne, qui n'a rien de méprisable, lui est acquise jusqu'à mon dernier soupir. »

Le marquis de Mirabeau n'approuva pas cette détermination et il décida le pauvre Jean-Jacques à venir provisoirement passer quelque temps à *Fleury*, dans une maison de campagne qu'il avait auprès de Meudon.

Avant de s'y rendre, Rousseau avait séjourné à Amiens, à l'*Hôtel des Trois-Maillets*, où il aurait voulu rester inconnu, mais, dit-il, « je crains que mon nom ne me suive à la piste ». En effet, dès qu'on le sut descendu dans cet hôtel, le corps municipal vint lui offrir le vin de la ville ;

et Gresset, soit comme un de ses membres, soit comme président de l'Académie d'Amiens, fondée en 1746, lui qui, huit ans auparavant, avait fait à la religion le sacrifice de ses comédies et de toutes ses poésies mondaines, figurait dans cette députation.

« Ils ne s'étaient jamais rencontrés et se quittèrent très contents, l'un et l'autre : *Je suis persuadé*, dit Rousseau, en sortant, *qu'avant de m'avoir vu, vous aviez de moi une opinion bien différente, mais vous faites si bien parler les perroquets qu'il n'est pas étonnant que vous sachiez apprivoiser les ours* »¹.

En quittant Amiens, Jean-Jacques alla s'installer à Fleury, et, suivant son habitude, il en parut enchanté. « Il faut, Monsieur, écrivait-il le 5 juin 1767, au marquis de Mirabeau, jouir de vos bontés et de vos soins, et ne vous remercier plus de rien. L'air, la maison, le jardin, le parc, tout est admirable et je me suis dépêché de m'emparer de tout par la possession. »

Toutefois, il ne reste pas longtemps à Fleury, et, quinze jours après il partit pour Trie. Le prince de Conti vint tout exprès de Paris pour l'y installer et déclara à ses gens qu'il le mettait à sa place, avec la même autorité que lui, voulant qu'il soit maître de tout.

Seulement, ce prince avait exigé qu'il changeât de nom afin de ne pas s'exposer à voir exécuter contre lui l'arrêt du parlement. Il devait donc vivre *incognito*, c'est ce qu'il écrivait au marquis de Mirabeau, en ces termes : « Je vous prie de me garder le secret sur mon asile ; M. le prince de Conti le désire ainsi, et je m'y suis engagé. Le nom de Jacques ne lui ayant pas plu, j'y ai substitué celui de Renou ».

C'est le 21 juin 1767 qu'il arriva à Trie, avec sa Thérèse.

Naturellement, il trouva le pays charmant et, cette fois il n'avait pas tort, car il est impossible de trouver un site

1. G. PETITAIN. — *Appendice aux Confessions*. Paris, 1839, p. 646.

plus séduisant que celui de Trie, avec ses prairies verdoyantes, arrosées par la Troène qui va se jeter dans l'Epte, à Gisors.

La Société historique de Compiègne a pu s'en convaincre elle-même. Elle a pu également voir la tour qui existe encore dans le château et où l'illustre écrivain s'installa. Il y occupa une vaste chambre dont le sol était carrelé et les murs entièrement nus. Une cheminée en pierre style Louis XV et quelques meubles indispensables en faisaient tout l'ornement. Parmi ces meubles figurait un modeste bureau en bois blanc qu'on a conservé mais que les vers sont loin d'avoir respecté. C'est sur lui que Rousseau a écrit, outre sa correspondance, les sixième et neuvième livres de ses *Confessions*. On accédait à cette pièce par un petit escalier étroit à larges marches en bois de chêne et, de la lucarne qui éclairait ce pauvre logis, on jouissait d'un panorama d'autant plus ravissant qu'à cette époque n'existaient pas, en face du château, les hautes constructions affectées à des établissements industriels qui masquent aujourd'hui une partie du premier plan.

Dès le matin, notre philosophe faisait de longues et belles promenades. Et, ici, qu'il me soit permis d'emprunter à M. de Vesly, architecte à Rouen, la description aussi fidèle que poétique qu'il en a faite.

« C'est à l'étude de la botanique, dit-il, que Rousseau se livra plus particulièrement pendant son séjour à Trie ¹. La tradition raconte qu'il a souvent gravi le *Mont-Ouin*, et exploré les bois de la *Garenne*. Il recherchait avec une sorte de volupté les cantons solitaires, disparaissait dans les plus épais taillis et allait s'asseoir et rêver sur les pierres du *Dolmen* qu'ombragent de grands chênes. On le voyait souvent en pleine campagne, songeant tout haut, parlant à des êtres imaginaires, rêvant les yeux ouverts, attentif au vol d'un oiseau, au chant d'un insecte, à la chute d'une

1. Au bas d'une lettre écrite de Trie, le 25 janvier 1768, à M. Granville, il signe : « *L'Herboriste de la Duchesse de Portland.* »

feuille, à la forme d'un nuage, aux couleurs variées d'une simple fleur des champs et enfin à tout ce qui dans la nature présentait quelque chose de vague, d'animé et de ravissant.

« Trouvait-il une plante nouvelle, il était tout ému de sa découverte et se jetait à genoux pour la considérer de plus près, car il était myope; ses postures accroupies, ses longues rêveries sur les bords de la Troène où, assis pendant des heures entières, il regardait les eaux limpides s'écouler murmurantes, l'avaient rendu grotesque pour les paysans et il était, à leurs yeux, un sujet de risée...

« Le voici, regagnant le château après une longue marche; il tient d'une main un bâton noueux et de l'autre une poignée d'herbe qu'il craint de flétrir; il marche rapidement, car l'heure du repos est depuis longtemps sonnée et le soleil empourpre les nuages à l'horizon. Or, Rousseau ralentit sa marche pour contempler le ciel embrasé et suivre le vol des hirondelles dans leurs chasses fantastiques; la cloche de l'Angelus tinte doucement et voilà notre philosophe s'arrêtant pour goûter la douce mélancolie, la tendre rêverie que lui apportent l'Aquilon et les brises embaumées du soir. De semblables extases devaient évidemment exciter la brutalité des hommes des champs. »

Tout autre que le pauvre Jean-Jacques aurait méprisé de pareilles manifestations, mais la manie de la persécution qui le possédait de plus en plus grandissait pour lui les choses les plus simples. Aussi, quant au mois d'août qui suivit son installation à Trie, le marquis de Mirabeau lui écrit pour qu'il lui dise sa manière de vivre au château, il répond: « Non, mon respectable ami, je ne déchirerai pas votre noble cœur par un semblable récit. Les traitements que j'éprouve en ce pays de la part de tous les habitants, sans exception, et dès l'instant de mon arrivée, sont trop contraires à la nation et aux intentions du grand prince qui m'a donné cet hospice, pour que je ne les puisse imputer qu'à un esprit de vertige dont je ne veux pas même rechercher la cause. »

Et quelques jours après, il suppliait la maréchale de Luxembourg d'obtenir du prince de Conti la permission de quitter Trie sans encourir sa disgrâce ; puis s'adressant au marquis de Mirabeau, il renouvelait, à peu de choses près, les mêmes doléances qu'à David Hume.

« Ce qu'il faut fuir, disait-il, n'est pas la campagne, mais les maisons des grands et des princes qui ne sont point les maîtres chez eux, et ne savent rien de ce qui s'y passe. Mon malheur est, premièrement, d'habiter dans un château et non pas sous un toit de chaume ; chez autrui et non pas chez moi ; et surtout d'avoir un hôte si élevé, qu'entre lui et moi il faut nécessairement des intermédiaires. »

C'est toujours l'orgueil blessé qui dicte son langage.

Et plus tard, écrivant à M. du Peyrou, il ajoute : « On a suscité contre moi toute la maison du prince, les prêtres, les paysans, tout le pays. »

Cependant, il se ravisa, grâce aux observations de sa sœur qui lui disait : « Attendez, souffrez et prenez patience ; ne donnez pas à vos ennemis l'avantage de crier que vous ne pouvez durer nulle part », ce qui n'était malheureusement que trop vrai ; grâce aussi aux consolations que s'efforçait de lui prodiguer madame de Nardaillac, abbesse de Gomerfontaine dont l'abbaye n'était pas éloignée de Trie. Rousseau avait pris l'habitude de lui rendre visite et il a fait d'elle le plus grand éloge en disant qu'elle était « jeune, bonne et très aimable », qualités plus que suffisantes pour apprivoiser une fois de plus le pauvre *ours*¹.

Et d'ailleurs, à vrai dire, il ne savait plus guère où aller. Il l'avoue lui-même dans sa lettre du 8 septembre 1767, à son ami du Peyrou :

« Où aller, dit-il ? Où me réfugier ? Où trouver un plus sûr abri contre mes ennemis ? Où ne m'atteindront-ils pas, s'ils m'atteignent ici même ? Où aller aux approches de l'hiver, et sentant déjà les atteintes de mon mal ? Une dernière réflexion m'a décidé à tout souffrir et à rester,

1. Lettre du 6 janvier 1768 à M. du Peyrou.

quoi qu'on fasse. Si l'on ne vouloit que s'assurer de moi, c'est ici qu'il me faudroit laisser, car j'y suis à leur merci, pieds et poings liés ; mais on veut absolument m'attirer à Paris ; pourquoi ? Je vous le laisse à deviner. La partie sans doute est liée ; on veut ma perte, on veut ma vie, pour se délivrer de ma garde une fois pour toutes. Il est impossible de donner à ce qui se passe une autre explication. Ainsi rien ne pourra me tirer d'ici que la force ouverte. Outrages, ignominie, mauvais traitements, j'endurerai tout et je me suis déterminé d'y périr. Mon Dieu ! si le public étoit instruit de ce qui se passe, quelle indignation pour les François, qu'on les fit les satellites des Anglois pour assouvir la rage d'un Ecossois, et qu'on les forçât de me punir eux-mêmes d'avoir cherché chez eux un asile contre la barbarie de leurs ennemis naturels. »

A ses yeux, sa brouille avec David Hume avait pris les proportions d'une question internationale ; singulière aberration d'un cerveau malade !

Il resta donc à Trie où le prince de Conti vint le visiter dans les premiers jours d'octobre. « Le *patron de la Case*, écrit-il, le 9 du même mois, est venu ici mardi, seul, et n'a point chassé ; de sorte que j'ai profité de tous les moments que ce grand prince, et, pour plus dire, que ce digne homme a passés ici ; il me les a donnés tous. Vous connaissez mon cœur ; jugez comment j'ai senti cette grâce : hélas ! que ne peut-il voir le mal et en couper la source, mais il ne me reste qu'à me résigner ; et c'est ce que je fais aussi pleinement qu'il se peut. »

La résignation de Rousseau fut de courte durée et le délire de la persécution reprit plus que jamais le dessus dans son imagination. Le 25 février 1768 il écrivait à madame la comtesse de Boufflers, la maîtresse du prince de Conti, et la suppliait de le tirer de l'abîme d'iniquités où, dit-il, il est plongé.

Quelques jours plus tard, le 5 mars, il raconte toutes ses misères à M. du Peyrou. Il lui avait déjà dit que quoique entouré d'arbres et de jardins, il ne pouvait avoir ni fruits

ni légumes provenant du château et qu'il était obligé d'en acheter au dehors à « un bonhomme qui avait trempé mais qui avait fini par se détacher de la ligue. » C'est pour lui un véritable supplice de Tantale. Mais là ne s'arrête pas son ennui.

« Comme on m'attend au passage, écrit-il, on n'épargne rien pour me chasser d'ici ; et il paroît que l'on veut réussir dans peu, de manière ou d'autre. Un des meilleurs moyens que l'on prend pour cela est de lâcher sur moi la populace des villages voisins. On n'ose plus mettre personne au cachot, et dire que c'est moi qui le veux ainsi ; mais on a fermé, barré, barricadé le château de tous les côtés ; il n'y a plus ni passage ni communication par les cours, ni par la terrasse ; et quoique cette clôture me soit très incommode à moi-même, on a soin de répandre, par les gardes ou par d'autres émissaires, que c'est le *Monsieur du Château* qui exige tout cela pour faire pièce aux paysans. J'ai senti l'effet de ce bruit dans deux sorties que j'ai faites, et cela ne m'excitera pas à les multiplier. J'ai prié le fermier de me faire faire une clef de son jardin qui est assez grand, et ma résolution est de borner mes promenades à ce jardin et au petit jardin du prince, qui est grand comme la main et enfoncé comme un puits. Voilà comment, au cœur du royaume de France, les mains étrangères s'appesantissent encore sur moi. A l'égard du Patron de la Case, on l'empêche de rien savoir de ce qui se passe et de s'en mêler. Je suis livré seul et sans ressource à ma constance et à mes persécuteurs. J'espère encore leur faire voir que la besogne qu'ils ont entreprise n'est pas si facile à exécuter qu'ils l'ont cru. »

Malgré cette déclaration, l'esprit de Jean-Jacques s'assombrissait de plus en plus ; aussi le 9 mars adressait-il au marquis de Mirabeau une nouvelle lettre dans laquelle il lui disait : « A mesure que mon abattement et mon découragement augmentent, ma paresse augmente en même raison. Je n'ai plus d'activité pour rien ; plus même pour la promenade à laquelle d'ailleurs je suis forcé de renoncer

depuis quelque temps. Réduit au travail très fatigant de me lever ou de me coucher, je trouve cela de trop encore ; du reste, je suis nul. Ce n'est pas seulement là le mieux pour ma paresse, c'est le mieux aussi pour ma raison. »

Dans de telles conditions le séjour au Château de Trie lui devint odieux et il se détermina à le quitter. A cet effet, il écrivit, le 15 juin 1768, au prince de Conti :

« Monseigneur,

« Ceux qui composent votre maison (je n'en excepte personne) sont peu faits pour me connoître ; soit qu'ils me prennent pour un espion, soit qu'ils me croient honnête homme, tous doivent également craindre mes regards. Aussi, Monseigneur, il n'ont rien épargné et ils n'épargneront rien, chacun par les manœuvres qui leur conviennent, pour me rendre haïssable et méprisable à tous les yeux, et pour me forcer de sortir enfin de votre château. Les grâces dont m'a comblé votre Altesse sérénissime suffirent pour me consoler de tous les malheurs qui m'attendent en sortant de cet asile, où la gloire et l'opprobre ont partagé mon séjour. Ma vie et mon cœur sont à vous, mais mon honneur est à moi ; permettez que j'obéisse à sa voix qui crie, et que je sorte dès demain de chez vous : j'ose dire que vous le devez. Ne laissez pas un coquin de mon espèce parmi ces honnêtes gens. »

En effet, le lendemain il s'esquiva sans bruit ni trompette, laissant mademoiselle Le Vasseur sous la haute direction de l'abbesse de Gomerfontaine, et trois jours après on le trouve à Lyon, et de là à Grenoble, puis à Bourgoin où Thérèse le rejoint et où, toujours sous le nom de Renou, il l'épouse en présence de témoins, sans autre cérémonie ni civile ni religieuse. On lui avait conseillé alors de retourner à Trie, mais le 5 octobre 1768, il répondit : « Quoique ma situation devienne plus cruelle de jour en jour, que je me voie réduit à passer dans un cabaret l'hiver, dont je sens déjà les atteintes, et qu'il ne

me reste pas une pierre pour y poser ma tête, il n'y a point d'extrémité que je n'endure plutôt que de retourner à Trie ; et vous ne me proposeriez sûrement pas ce retour, si vous saviez ce qu'on m'y a fait souffrir, et entre les mains de quelles gens j'étais tombé là. Je frémis seulement à y songer. »

De Bourgoin il alla habiter, à proximité de la ville, une maison vide et solitaire appelée Monquin, qu'on avait mise à sa disposition, mais il finit par s'y déplaire et retourna à Paris, après avoir quitté le nom de Renou et repris celui de Rousseau. Thérèse et lui allèrent demeurer rue Platrière, aujourd'hui rue Jean-Jacques-Rousseau. Ils occupèrent une modeste chambre au quatrième étage où Bernardin de Saint-Pierre lui rendit visite un jour et le trouva revêtu d'une longue redingote et la tête couverte d'un bonnet blanc. Il n'avait alors d'autre ressource que de copier de la musique pour autrui. C'est ainsi qu'il vécut pendant plusieurs années, mais Thérèse étant tombée malade et le peu d'argent qu'il gagnait devenant insuffisant, il se vit contraint de solliciter de plusieurs personnes un asile où ils pussent subsister tous deux « exempts d'un travail qui désormais passait leurs forces. »

Son appel fut entendu par M. de Girardin qui les accueillit à Ermenonville où, quelques mois plus tard, le 3 juillet 1778, Jean-Jacques Rousseau mourait subitement. On sait que sa mort fut l'objet d'interprétations diverses qui subsistent encore.

Ici, se termine le travail que j'ai entrepris. Toutefois, je ne crois pas devoir l'abandonner sans reproduire le portrait qu'a fait du célèbre philosophe un savant calviniste, le professeur Philippe Schaff. Voici ce qu'il a dit de Rousseau, il y a une trentaine d'années : « Sa vie fut marquée par une série de fautes, de caprices, d'inconséquences étonnantes et d'excès ; il passe du calvinisme au romanisme, du romanisme à l'incrédulité et de l'incrédulité à la demi foi, de la pauvreté et de la misère, de la persécution et de l'exil à la gloire et au bonheur, pour retomber dans l'angoisse et

la détresse ; de la philanthropie à la misanthropie, du parfait bon sens à l'égaré presque de la raison, et il illumine toutes ces phases par des éclairs de génie. Il fut l'un des écrivains les plus éloquents et les plus captivants, mais aussi l'un des plus paradoxaux et des plus dangereux. Il voyait tout avec une imagination vive et chaque ligne de ses écrits porte l'empreinte du sentiment et de la passion. Son jugement était du côté de la religion et de la vertu, mais il reniait dans sa vie tous les principes qu'il prêchait. Il a tracé le tableau le plus attrayant des charmes de la femme, et, après un commerce illégitime qui avait duré longtemps, il épousa sa servante, femme vulgaire et méchante. Il blâma les femmes françaises qui confiaient leurs enfants à des nourrices et il envoya lui-même ses propres enfants à l'hôpital ».

Écoutons maintenant ce qu'on a dit de Thérèse Le Vasseur, et ici il y a unanimité complète de la part de tous les écrivains.

Un des plus récents, M. Alfred Bougeault, l'a dépeinte ainsi :

« Elle fut une des plaies de l'existence de Jean-Jacques, et la conduite de cette femme à toute époque ne peut inspirer que du mépris. Basse et commune, vraie commère de village, gourmande et fausse, elle avait su accaparer l'homme de génie, se rendre auprès de lui nécessaire, indispensable, et le diriger à sa guise sans qu'il s'en aperçût. Rousseau, l'homme à l'âme fière et haute, traînait partout cette chaîne honteuse et avait toujours l'avalissement à son foyer. Il l'avait prise sans amour, il la garda par habitude, et elle avait fini par lui imposer ses volontés. Tout entier à ses pensées, à ses études, il était heureux d'échapper aux soins matériels, et par le corps, Thérèse dominait l'âme. Elle fut pour beaucoup dans les tracas qui lui furent suscités et dans ses nombreux changements de domicile, car Rousseau ayant eu le tort ou le malheur d'habiter presque toujours chez les autres, Thérèse y produisait des

scènes déplorables, des difficultés, des tracasseries continues ; il y en a eu à l'Ermitage, à Montmorency, à Wootton, à Trie, à Monquin. Ajoutons que cet état de concubinage, qui dura longtemps, jetait sur Rousseau le discrédit de l'immoralité en compromettant la dignité de sa vie, dont il se targuait si hautement. Il y a plus, un biographe de Rousseau, M. de Barruel, soutient que Jean-Jacques n'était pas le père des enfants de Thérèse Le Vasseur, et qu'il ne l'ignorait pas. Ce serait donc la cause véritable de l'abandon des enfants. Mais si le cas était vrai, la conduite de Rousseau serait encore moins facile à comprendre et surtout à excuser »¹.

On a donc eu raison de proclamer partout que Thérèse Le Vasseur a été pour lui un véritable boulet qu'il traînait au pied. Du reste, il avait été puni par où il avait péché.

Et maintenant voilà comment une simple promenade de la Société historique de Compiègne à Trie-Château m'a amené à fouiller dans la vie de l'auteur de la *Nouvelle Héloïse*, mais j'ai pensé que quand une pareille personnalité était venue habiter une localité du département de l'Oise, ne fut-ce que peu de temps, il y avait un certain intérêt, au point de vue de l'histoire, de rappeler dans quelles conditions son séjour s'était effectué.

ALEXANDRE SOREL.

A CONSULTER

Confessions et Correspondance de J.-J. Rousseau.

D^r Cabanes. Le Cabinet secret de l'histoire. J.-J. Rousseau, ses infirmités physiques et leur influence sur son caractère et son talent, Paris, 3^e série, 1898.

1. Étude sur l'état mental de J.-J. Rousseau et sa mort à Ermenonville. In-18, Paris, 1883.

-
- Saint-Marc Girardin. J.-J. Rousseau, sa vie et ses œuvres.
- Chatelain. La folie de J.-J. Rousseau, Paris, 1890.
- Bougault. Étude sur l'état mental de J.-J. Rousseau, Paris, 1883.
- Corancez. La folie de Rousseau, *Journal de Paris*, an VI, t. II, pages 259 et suivantes.
- Brunetière. La folie de J.-J. Rousseau, *Revue des Deux-Mondes*, 1890.
- D^r Morin. Essai sur la vie et le caractère de J.-J. Rousseau.
- D^r Mercier. Explication de la maladie de J.-J. Rousseau, Paris, 1846.
- Grand-Carteret. J.-J. Rousseau, Paris, 1890.
- Fabre des Essarts. Rousseau et les femmes.
- Léo Claretie. Rousseau et ses amies, Paris, 1896.
- Georges Sand. Quelques réflexions sur J.-J. Rousseau, *Revue des Deux-Mondes*, 1^{er} juin 1841 et 15 novembre 1863.
- Léon de Vesly. J.-J. Rousseau à Tric-Château, *Bulletin de la Société d'émulation de Rouen*, 1878-1879.
-